

Les Enseignants et la Directrice  
Ecole d'arts de Rueil-Malmaison  
9 rue Prince Eugène  
92500 Rueil-Malmaison

Rueil-Malmaison le 23 mars 2009

A Madame Christine Albanel,  
Ministre de la Culture et de la Communication

Madame la Ministre,

Nous tenons à vous signaler que nous sommes très attentifs aux différentes réactions concernant les prescriptions et le rapport de l'A.E.R.E.S. et partageons totalement les inquiétudes qui s'expriment à ce sujet.

Nous aussi sommes consternés de constater que le ministère de la culture ignore à ce point la spécificité de l'enseignement artistique et ne parvient à envisager la reconnaissance du DNSEP au grade de Master qu'en alignant ses critères d'évaluation sur ceux de l'université.

Nous sommes conscients de la nécessité de trouver un système d'équivalence entre D.N.S.E.P. et Master, (toutes les écoles d'art travaillent dans ce sens depuis des mois), mais nous ne pouvons admettre que dans son obsession à « réduire l'écart avec les formations universitaires », l'A.E.R.E.S. pense cette équivalence de manière si normative et si peu en phase avec la réalité de notre enseignement.

Le partage supposé entre théorie et pratique, la prévalence accordée à la théorie, la volonté de réserver l'enseignement théorique à des « professeurs titulaires d'un doctorat » nous semblent témoigner à la fois d'un mépris à l'égard de la plupart des enseignants des écoles d'art et d'une méconnaissance de la manière dont le savoir et les apports théoriques sont diffusés dans ces établissements : la réflexion et la théorie y sont constamment à l'œuvre dans les cours, qu'ils soient « pratiques » ou « théoriques », mais de telle sorte que l'acquisition du savoir soit d'emblée prise dans des questions formelles et sensibles. Les professeurs, eux-mêmes engagés dans un processus

artistique, savent que leur enseignement suppose de maintenir un équilibre délicat entre approche théorique et expérience plastique et que c'est précisément ce mouvement d'allers et retours permanent entre théorie et pratique qui rend manifeste la véritable nécessité des savoirs.

Les prescriptions concernant la forme et le contenu des Mémoires, (« plan raisonné, normes requises pour les travaux de recherche universitaire, nombre de signes »), qui interdisent d'emblée toute velléité créatrice et tout rapport à l'écrit autre que dissertatif, les exigences quant à sa validation (« par un enseignant titulaire d'un doctorat ») témoignent sous ce rapport d'un cruel manque d'imagination et d'une conception restrictive de l'écriture bien en retrait par rapport aux recherches effectivement menées dans les écoles.

De la même manière, l'exigence d'un « adossement à la recherche » qui n'est une fois encore conçue que sur le mode « universitaire », feint d'ignorer que les artistes sont des chercheurs par essence, qu'ils nourrissent en permanence leur travail d'apports théoriques et que la transmission du savoir entre artistes enseignants et étudiants n'a rien à envier aux enseignants chercheurs de l'université.

Il est vrai que les critères d'appréciation de ce travail restent toujours problématiques, mais faut-il rappeler que le caractère inassignable et fuyant des normes est constitutif de l'art tel qu'il s'est construit historiquement et fait l'objet de cette transmission ? Faut-il, pour rassurer quelques technocrates, rabattre en dépit de l'histoire de l'art et de la pensée cette logique sur du quantifiable et du mesurable ? et faut-il vraiment faire aux enseignants des écoles l'injure de croire que l'explicitation de leurs critères et la justesse de leurs appréciations puissent leur être indifférentes au point de devoir leur être inculquées de l'extérieur ?

Par ailleurs, il ne va nullement de soi que l'organisation des études doive aller vers une « spécialisation croissante » : les écoles d'art ne visent pas plus à faire de leurs étudiants des spécialistes qu'elles ne leur garantissent l'assurance d'un avenir et d'une carrière tout tracés. En revanche la qualité des questions soulevées pendant plusieurs années, le

nombre d'expériences artistiques tentées, l'importance des enjeux mis en œuvre au quotidien, la permanence du dialogue et la richesse des enseignements leur permet à la fois d'acquérir des compétences nombreuses et de prendre la mesure de leur nécessité et de leur désir.

Plus largement, nous trouvons que la conception de l'art que révèle ce texte est pour le moins troublante : il semblerait, si l'on en croit l'A.E.R.E.S., que la valeur d'un artiste se mesure à l'aune de sa célébrité nationale et internationale, (affirmation candide) et de plus que cette valeur supposée soit une garantie de compétences pédagogiques, (affirmation hautement hasardeuse).

Enfin, sous couvert d'un nécessaire processus d'harmonisation européenne, tout élément de comparaison avec le contexte international (dans lequel on trouve des solutions différentes au problème de l'équivalence des diplômes) est étrangement absent du texte, au profit d'une attention exclusive portée à l'université française.

Pour toutes ces raisons, nous vous demandons, Madame la Ministre, de reconsidérer les modalités de l'homologation du DNSEP au grade de master dans un sens non préjudiciable à la spécificité et à la vitalité de l'enseignement artistique.

Les enseignants et la directrice de l'École d'Arts de Rueil-Malmaison

Copies à :

M. Olivier Kaepelin, Délégué aux arts plastiques

M. Patrick Ollier, Député-Maire de Rueil-Malmaison

M. Olivier Barbier de la Serre, adjoint à la culture de la ville de Rueil-Malmaison

ANDEA

CNEEA